

SEPTEMBRE

2 septembre : présentation des travaux du Groupe Charcot aux Directeurs d'école ; fête des Anniversaires à l'association Temps Libre ; **5 septembre** : visite des écoles à l'occasion de la rentrée scolaire ; **8 septembre** : visite des commerçants rue de Villiers ; Déjeuner avec M. Patrick Devedjian **10 septembre** : visite du quartier Ancelle-Maillot ; Forum des Sports ; **12 septembre** : déjeuner avec les Chefs de Services de l'hôpital Neuilly-Courbevoie-Puteaux ; **13 septembre** : bureau Paris Métropole ; inauguration du magasin U EXPRESS ; réunion de rentrée de la PEEP Michelis et de la PEEP Poissonniers ; **14 septembre** : réunion avec les Présidents des Conseils Syndicaux ; **15 septembre** : Conférence débat organisée par le Rotary Club à l'auditorium de la SACEM sur le thème « *Place de la France dans la mondialisation* » ; **16 septembre** : congrès du Centre National des Economies Régionales à Conques ; **17 septembre** : inauguration du parcours du patrimoine et de l'exposition Théophile Gautier » ; tournoi de pétanque de Neuilly-sur-Seine ; **18 septembre** : journées du Patrimoine à la Mairie ; **19 septembre** : réunion de travail au Conseil Général sur le Grand Paris ; Commission Permanente au Conseil Général ; **20 septembre** : Bureau Exécutif Paris Métropole ; cérémonie à la Grande Synagogue de Paris à l'occasion du nouvel an juif ; réception à l'Ambassade de Chine ; **22 septembre** : rencontre avec des Présidents de sociétés neuilléennes ; visite des commerçants de l'avenue Peretti Nord et Sud – soirée du personnel communal ; **24 septembre** : visite quartier Sainte Foy ; fête annuel du Tennis Club Saint James ; **25 septembre** : cérémonie d'hommage aux Harkis ; installation du Père Aybram à l'Eglise Saint Baptiste ; **26 septembre** : déjeuner avec des acteurs culturels ; Commission des finances ; Comédie de Neuilly ; **27 septembre** : interview Sud Radio ; réunion de Majorité ; **28 septembre** : conférence Neuilly Nouveaux Médias ; déjeuner avec le Conseil presbytéral du Temple ; Conseil Municipal ; **29 septembre** : conférence de Jacques Attali dans le cadre du Cercle International de Neuilly ; pose de la première pierre du Collège de Foucauld à Puteaux ; **30 septembre** : prix Richelieu de la Francophonie ; séance plénière de Paris Métropole.

OCTOBRE

4 octobre : réunion avec des riverains de la rue Perronet ; conférence sur les adolescents et les nouvelles technologies au Chezy ; **5 octobre** : déjeuner avec les ambassadeurs résidant à Neuilly ; remise des médailles de la famille française ; **7 octobre** : rencontre avec le Président du Tribunal de Commerce de Nanterre ; **8 octobre** : visite du quartier Borghèse Victor Hugo ; **9 octobre** : rencontres avec la Communauté juive à l'occasion du Yom Kippour ; **10 octobre** : commission permanente au Conseil Général ; exposition et débat sur André Chouraqui ; **12 octobre** : conseil d'administration de De Facto ; **13 octobre** : visite du Préfet ; lancement du gâteau de Neuilly ; **14 octobre** : déjeuner au Collège Théophile Gautier et vernissage des portes ouvertes des Ateliers d'Artistes ; **16 octobre** : installation du Pasteur Gaudet ; 1^{er} tournoi de bridge de Neuilly ; **17 octobre** : visite du chantier Sainte Anne ; déjeuner avec les Chefs d'établissements secondaires ; réunion de la majorité ; **18 octobre** : accueil des nouveaux collaborateurs de la Ville ; inauguration de l'agence Imax ; **19 octobre** : rencontre intergénérationnelle au Collège André Maurois ; commission extra-municipale Axe Majeur ; remise des médailles des sports ; **21 octobre** : visite des chantiers Rops et végétalisation des boulevards – Séance publique au Conseil Général.



Conférence organisée par Neuilly Lab, le mardi 15 novembre de 8h30-10h30 au théâtre Le Village, 4, rue de Chézy

Introduction par le maire.

Panorama et perspectives du commerce électronique en France

Marc Lolivier, délégué général de la Fevad, Fédération du e-commerce et de la vente à distance.

E-commerce : le succès par l'innovation

Patrick Jacquemin, fondateur de RueduCommerce.com

Témoignage d'entrepreneurs :

table ronde animée par P. Jacquemin

- Laurent Malaveille, directeur digital, CRM & E-Commerce du Groupe Clarins
- Stéphane Jauffret, président de Sellermania
- Philippe Rodriguez, président de Mix Commerce
- Christophe Viet, président-directeur général de Ventealapropriete.com
- Élie Curetti, président de Shopmium, entreprise lauréate de Neuilly Nouveaux Médias

Questions-réponses avec le public.

Conclusion de Christophe Aulnette, 1^{er} adjoint au maire, délégué aux Finances, au Développement économique et à l'Emploi.

Ouvert à tous. Inscription obligatoire par courriel à contact@neuillylab.com

Restauration scolaire : payez en ligne

Face au succès de l'usage de l'Espace Famille, le prestataire de restauration scolaire de la Ville (SOGERES) met en place, à compter du mois de novembre 2011, un portail de paiement en ligne accessible depuis le site : www.neuillysurseine.fr, rubrique « Vie quotidienne/Ma famille/La vie à l'école ». Les familles recevront avec leur prochaine facture le code d'accès et le mot de passe leur permettant d'entrer sur leur espace personnel et de consulter leurs factures. ■

Les agents de la Préfecture de Police exposent leurs œuvres sur le thème du jardin

Du 21 au 26 novembre 2011, salons de l'Hôtel de Ville de 10h à 17h (de 10h à 12h le samedi 26 novembre). ■

Commémoration du 11 novembre 1918

11 novembre 2011 à 9h : dépôt d'une couronne devant les noms des Morts pour la France dans le hall de la Mairie, puis au Monument aux Morts de la Police Nationale rond-point Winston-Churchill, pour finir au Monument aux Morts de la Ville, rue Berteaux-Dumas. Le trajet se poursuivra aux cimetières ancien et nouveau sur les tombes des soldats français et anglais morts pour la France et au Monument de l'American Legion. ■

Neuilly a son gâteau



Le Sablon a été choisi à l'issue d'un concours lancé à l'initiative de la Ville auprès des pâtisseries-boulangers de Neuilly.

Où le trouver ?

- Boulangerie de Sablonville
33, rue de Sablonville - 01 46 24 68 23
- Maison Landel
6, rue du Château - 01 46 24 04 22
- Boulangerie Baillon
29, rue de Chézy - 01 46 24 41 39
- Boulangerie Lepareur
25, rue du Château - 01 46 24 51 35
- Tentations et Gourmandises
85, av. du Roule - 01 46 24 67 19

Également dans les autres pâtisseries de Neuilly affichant le logo.

Fête des Châtaignes le 11 novembre à 15h

Pour la première fois la fête des Châtaignes se tiendra le vendredi 11 novembre à partir de 15h sur le parvis de l'Église St-Jean-Baptiste, l'association culturelle portugaise de Neuilly ouvre sa traditionnelle fête des Châtaignes de la St-Martin à tous les Neuilléens, avec le soutien de la Ville. Venez nombreux déguster les châtaignes et goûter le nouveau vin. L'animation musicale sera assurée par les accordéonistes de l'association portugaise d'Aulnay-sous-Bois. ■

Exposition Du 4 au 25 novembre, Jean de la Fontinelle (1900 - 1974) Peintre animalier MJC de Neuilly - Place Parmentier.



Sport et réussite scolaire - Conférence-débat le 12 décembre

La pratique régulière d'un sport peut être vecteur de réussite scolaire ! Parents, adolescents, enseignants, associations sportives... venez nombreux à la conférence débat sur le thème « Comment concilier performance sportive et scolarité réussie ? » ■ **Lundi 12 décembre, 20 h 30, au théâtre Le Village, 4, rue de Chézy. Pour en savoir plus : direction des Sports, 01 55 62 63 30.**



La lettre du maire

Lettre ouverte aux jeunes neuilléens

Pour vous aider dans la conduite de vos projets et de vos études nous envisageons de créer NEUILLY CAMPUS, un espace qui vous sera spécialement dédié, que nous envisageons d'installer dans les locaux de l'ancien tribunal d'instance (place du Marché) avec cinq propositions :

1) Un grand espace de travail (type bibliothèque universitaire) ouvert la journée et le week-end, avec un fonds documentaire et des outils numériques de recherche d'information.

2) Un espace de conférences et d'ateliers au sein duquel sera monté un véritable programme d'animation avec chaque semaine des témoignages de professionnels qui présenteront leurs métiers, des expériences d'étudiants qui viendront parler de leurs écoles/universités, des présentations d'entreprises et des ateliers d'experts sur tous les thèmes qui vous intéressent (technologies, projets humanitaires, création d'entreprises, etc.).

3) Un guichet d'information avec des spécialistes emploi/orientations mais aussi la possibilité de se renseigner sur toutes les offres, locales, départementales et régionales pour les jeunes en matière éducative, culturelle et sportive.

4) Un dispositif d'entraide scolaire et universitaire pour échanger entre vous.

5) Un espace de réunion qui sera à votre disposition pour travailler sur vos projets.



Pierre-Adrien Babeau, adjoint à la Jeunesse et moi-même serons heureux de rencontrer ceux d'entre vous qui sont prêts à nous donner des idées et à participer à la création de ce lieu unique que nous prévoyons de lancer fin 2012.

Contactez-nous par courriel : neuillycampus@ville-neuillysurseine.fr

Tous cordialement salués.

Jean-Christophe FROMANTIN
Maire de Neuilly-sur-Seine
Conseiller général des Hauts-de-Seine



twitter

La Ville a son compte Twitter. Abonnez-vous pour connaître au jour le jour toute l'actualité et suivre les événements organisés.
<http://twitter.com/Villedeneuilly>

Vous voulez recevoir La lettre du maire directement par courrier ou par courriel, laissez un message avec vos coordonnées sur le répondeur téléphonique du Maire 0 8000 92 200 ou par courriel à mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr

« La lettre du maire », publication mensuelle de la Ville de Neuilly-sur-Seine, Hôtel de Ville, 96, avenue Achille Peretti, 92200 Neuilly-sur-Seine, Tél. : 01 40 88 88 88
Directeur de la publication : Jean-Christophe Fromantin, Maire, Conseiller général
Photos : Lalie Masako, Fotolia.com
Mise en pages : Scoop communication.
Impression : Desbouis-Grésil Imprimeur 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66
Ce document est imprimé sur papier PEFC. 10-31-1444
Diffusion : portage en boîtes aux lettres
Tirage : 32 000 exemplaires - Dépôt légal : Novembre 2011.



La lettre du maire

Le Centre Communal d'Action Sociale : un maillon de la solidarité locale

Dans le cadre de la politique d'amélioration de l'accueil du public menée par la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'est installé dans des locaux plus fonctionnels et accessibles, à l'Hôtel de Ville.

Un lieu de solidarité locale

La Ville de Neuilly, par l'intermédiaire de son Centre Communal d'Action Sociale, propose des dispositifs de soutien et conduit des actions de proximité orientées vers les publics fragiles ou défavorisés : personnes âgées, personnes handicapées, enfants, familles en difficulté, personnes exclues... Ses champs d'actions recouvrent aussi bien l'aide au logement que l'organisation de loisirs pour les personnes isolées, la coordination du plan grand froid (mise à l'abri des personnes sans domicile fixe), l'attribution d'allocations complémentaires pour les personnes âgées, les prestations d'aide au maintien à domicile (téléassistance, portage de repas). Par ailleurs, le CCAS instruit, pour le compte du Conseil général des Hauts-de-Seine, les dossiers du RSA, le Fonds d'insertion pour les Jeunes, la gestion administrative du Fonds de solidarité pour le logement, les demandes de cartes Améthyste et celles concernant le handicap.

Un travail de veille permanent

Les actions du CCAS favorisent également les relations entre générations, les échanges sociaux et préviennent les risques d'isolement. Tout un travail de veille pour que Neuilly demeure une ville solidaire et attentive à toutes les composantes de sa population.



Si vous remarquez autour de vous des personnes isolées et/ou en difficulté, n'hésitez pas à les signaler auprès du CCAS.

CCAS : 96, avenue Achille Peretti. Hôtel de Ville rez-de-chaussée aile gauche. Tél. : 01 40 88 89 39 serviceCCAS@ville-neuillysurseine.fr Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h30. ■

Le cinéma est équipé en numérique

Les deux salles de cinéma du Village (rue de Chézy) sont maintenant équipées en technologie numérique. Ce nouveau système d'une qualité haute définition de l'image et du son donne accès aux films en 3D. Il évite le changement de bobines, ainsi, plus de films pourront être programmés dans le week-end. Le numérique permet également d'utiliser la THD (télévision haute définition) pour des retransmissions d'opéra, de concert... ■

Au cinéma « Le Village » jusqu'au 8 novembre : Tintin « Le secret de la licorne » en 3D. Séances tous les jours 14h / 17h / 20h. D'autres films en 3D seront programmés en décembre. Tous les détails dans la lettre du maire de décembre.



2012 : année électorale

L'année électorale 2012 sera rythmée par deux temps forts : l'élection présidentielle (les 22 avril et 6 mai) et les élections législatives (les 10 et 16 juin). Pour voter en 2012, vous devez vous inscrire sur les listes électorales **avant le 31 décembre 2011**.

Qui est concerné par une inscription ?

Les jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans, les personnes qui résident nouvellement dans la commune et les personnes qui ont déménagé à l'intérieur de la commune. Tous les électeurs inscrits sur les listes électorales recevront en mars 2012 une nouvelle carte d'électeur.

Comment s'inscrire ?

- **À la mairie**, auprès du bureau des élections, du lundi au vendredi de 9h à 17h30, le samedi matin

de 9h à 12h (à l'exception du samedi 12 novembre et le samedi 31 décembre jusqu'à 14h). Les jeudis 22 et 29 décembre, une nocturne aura lieu jusqu'à 21h.

- **Par voie postale** en téléchargeant sur le site de la Ville le formulaire de demande d'inscription et en le renvoyant, accompagné des pièces justificatives.

- **Par voie électronique** en rédigeant le formulaire électronique disponible sur le site de la Ville et en scannant les pièces justificatives.

Contact : Direction de la Citoyenneté Hôtel de Ville - 01 40 88 89 47 ■

En direct du Conseil général

Les études de réaménagement du parc de la Folie Saint-James ont été confiées à un architecte en chef des Monuments Historiques par le Conseil général des Hauts-de-Seine. Les premières esquisses qui ont pu nous être présentées prévoient l'implantation d'une aire de jeux pour les enfants, la remise en état de l'ensemble des ouvrages du parc y compris le rocher, ainsi

qu'une vraie revégétalisation plutôt dense en périphérie et laissant de larges espaces d'évolution au cœur du parc. Le projet en cours d'analyse entre la Ville, la Direction régionale des Affaires culturelles et le Conseil général des Hauts-de-Seine devrait pouvoir être largement présenté dans les prochains mois. Les travaux commenceront en 2013 et dureront environ un an. ■

Lettre ouverte du Maire à Patrick Jarry, maire de Nanterre

Le maire de Nanterre, Patrick Jarry (PC), a mis en cause le refus du Maire Jean-Christophe Fromantin de participer à la manifestation qu'il co-organisait sur le Pont de Neuilly en souvenir des tragiques événements du 17 octobre 1961. Le Maire a réaffirmé sa position : « La mairie de Neuilly s'inscrit dans le calendrier officiel des commémorations patriotiques tel qu'arrêté par le gouvernement de la République. Les événements d'octobre 1961 s'étant déroulés dans une période de tension très forte entre la police française et les groupes FLN, il n'est pas du ressort des maires,

sauf à avoir une approche idéologique des circonstances, de donner une interprétation officielle à ces événements. L'officialisation nationale et républicaine d'un événement est de la compétence de l'État et permet justement de faire accepter par tous l'esprit de concorde et de paix d'une commémoration. La Ville continuera à commémorer chaque 25 septembre la « Journée nationale d'hommages aux Harkis morts pour la France et chaque 5 décembre » Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France des combattants d'Afrique du Nord. » ■



Tours Hermitage : la Ville demande des précisions

Le projet de construction des tours Hermitage (2 x 307 m) est prévu sur le territoire de Courbevoie.

Au vu de la taille exceptionnelle du projet, de son impact visuel et de son implantation, le Maire a souhaité que l'enquête publique préalable aux autorisations de construire soit étendue à la Ville de Neuilly pour consulter le dossier complet et porter ce projet à la connaissance de l'ensemble des Neuilliens.

Les enquêtes publiques se sont déroulées du 12 septembre au 12 octobre. Des observations ont été inscrites dans le registre d'enquête publique afin d'être prises en compte par la Commission d'enquête. La Ville a formulé plusieurs observations :

- 1) sur les incertitudes quant à la question de l'ombre portée sur Neuilly,
- 2) sur le risque de fermeture du « tourne à droite » à la sortie du pont (à cause de la couverture des voies sur berge) et les reports de circulation sur Neuilly,
- 3) les difficultés de stationnement dans un secteur déjà contraint et
- 4) les mesures prises en matière de sécurité publique.

Le Maire a demandé au Préfet de prendre en considération l'ensemble de ces observations et réserves, de suspendre en conséquence toute décision sur la délivrance des permis de construire et de prévoir des compléments d'information. ■

autolib' arrive à Neuilly

Les stations de véhicules électriques en libre-service Autolib' seront progressivement mises en service à Paris et dans 45 communes d'Île-de-France entre le 1^{er} décembre 2011 et juin 2012. Les travaux des premières stations de Neuilly débuteront ce mois-ci. À terme, 5 stations en surface et 3 stations en parking public seront disponibles dans la ville.

Pour plus de renseignements sur ce service : www.autolib.eu ■

Auto-école : intervention auprès du préfet

Parmi les nombreux points que le Maire a évoqués avec le préfet des Hauts-de-Seine, Pierre-André Peyvel, lors de sa venue à Neuilly le 13 octobre dernier figuraient en bonne place les difficultés croissantes rencontrées par les Neuilliens pour pouvoir passer leur examen de permis de conduire dans des conditions satisfaisantes ; cette situation préoccupante, due en partie à la diminution du nombre d'examineurs dans les Hauts-de-Seine. Suite à l'intervention du Maire, le Préfet a indiqué qu'il allait rapidement réunir l'ensemble des responsables des auto écoles de la Ville afin de débloquent la situation. ■



Tribunes Libres

Textes rédigés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs



La règle d'or budgétaire à Neuilly ?

Comme nous pensons qu'il s'agit d'un débat essentiel pour l'avenir de notre ville, notre groupe a jugé utile de vous apporter un éclairage sur la question de l'équilibre budgétaire.

Nous vous invitons à consulter notre tribune parue dans le magazine *Vivre à Neuilly* du mois d'octobre. Elle est disponible en première page sur notre site Internet : www.fideleaneuilly.org

Arnaud Teulé et le groupe UMP Fidèle à Neuilly



Le dialogue avec les religions

La rentrée a été riche en rencontres avec les différentes religions présentes à Neuilly : installation du nouveau curé de Saint-Jean-Baptiste, arrivée du nouveau pasteur au Temple protestant, fêtes juives de Yom Kippour et organisation par Bible à Neuilly d'un cycle de débats sur l'écrivain André Chouraqui. Nous nous réjouissons de cette vitalité des religions, de la qualité des initiatives prises par chacun et surtout d'un dialogue interreligieux qui ne cesse de se développer. François-Xavier Dupont, conseiller municipal, a été désigné par le Maire comme interlocuteur privilégié des communautés religieuses.

Jean-Christophe Fromantin et les élus de la majorité municipale